

## LES TECHNOLOGIES PROPRES

Jusqu'à présent, les approches pour maîtriser les impacts environnementaux des établissements industriels étaient essentiellement basées sur les limitations réglementaires des émissions. Aujourd'hui, avec le développement des démarches de type management environnemental (norme ISO 14001, référentiel Eco Audit) incitant à l'amélioration continue des performances en matière d'environnement, les entreprises examinent attentivement les dispositifs préventifs qui visent à réduire, non seulement les flux d'émissions, mais également leur toxicité.

### DEFINITION

Une technologie propre est une méthode de fabrication ou un procédé industriel innovant et performant qui utilise le plus rationnellement possible les matières premières et/ou l'énergie tout en réduisant la quantité et/ou la toxicité des effluents polluants.

Pour rester compétitive par rapport à celle qu'elle remplace, une technologie propre doit concilier production industrielle et protection de l'environnement.

Elle présente donc des intérêts :

- en matière d'environnement (les risques de pollution sont moindres)
- en matière de coûts de production (la réduction des entrants (matières premières, énergie, eau) et/ou des sortants (rejets) permet de réaliser des économies).

Il apparaît donc plus pertinent d'investir dans une technologie propre que dans des équipements de dépollution avals tels que les stations d'épuration ou les centres de traitement de déchets.

Par ailleurs, en tant que procédés innovants et performants, les technologies propres peuvent être exportées.

### MISE EN ŒUVRE

La mise en œuvre d'un procédé de technologie propre peut être initiée à plusieurs niveaux :

- **les installations sont aménagées** : on optimise les procédés existants. Il peut s'agir de collecter les déchets à sec, de limiter les pertes de matières premières en contrôlant plus strictement les rebuts de fabrication, d'effectuer les lavages à contre-courant et les rinçages en cascade, d'informatiser les données de production...
- **les procédés existants sont modifiés** : on récupère et on recycle à l'intérieur de l'unité de production les matières solides ou les effluents autrefois perdus. Les effluents d'un atelier de décapage chlorhydrique de tôles d'acier peuvent être, par exemple, traités en circuit fermé
- **les procédés de fabrication sont radicalement transformés** : il existe plusieurs exemples tels que le décalaminage mécanique en remplacement d'un traitement chimique, l'oxydation par le peroxyde d'hydrogène au lieu de l'hypochlorite de sodium, les traitements de surface sous vide qui font disparaître l'utilisation de bains et eaux de rinçage...

La mise en œuvre d'une technologie propre commence par un examen qualitatif et quantitatif des sources de pollution. Ce diagnostic permet une étude approfondie des possibilités d'aménagement interne ou des modifications de procédés. Une mise en conformité des installations vis-à-vis de la réglementation est une occasion pour en réformer ou en améliorer le fonctionnement.

### BILAN DE L'UTILISATION DE TECHNOLOGIES PROPRES

Les technologies propres contribuent de manière significative à la diminution de la charge polluante des rejets industriels observée depuis plus de dix ans (pour 65 % en pollution toxique dans les secteurs de la chimie et du travail des métaux et pour 50 à 80 % en pollution organique dans l'ensemble des secteurs de l'agroalimentaire).

La diminution des pollutions émises, alliée à des investissements faibles et productifs, donne un bilan coût-avantage globalement favorable avec un temps de retour des investissements de l'ordre de 3 à 5 ans.

## **ADRESSES UTILES**

---

### **ADEME**

#### **Délégation régionale Poitou-Charentes**

6, rue de l'Ancienne Comédie

BP 452

86011 Poitiers Cedex

☎ 05 49 50 12 12

Site Internet : [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)

### **AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE**

90, rue de Férétra

31078 Toulouse Cedex 4

☎ 05 61 36 37 38

Site Internet : [www.eau-adour-garonne.fr](http://www.eau-adour-garonne.fr)

### **AGENCE DE L'EAU LOIRE BRETAGNE**

Avenue Buffon

La Source

BP 6339

45063 Orléans Cedex 2

☎ 02 38 51 73 73

Site Internet : [www.eau-loire-bretagne.fr](http://www.eau-loire-bretagne.fr)

### **ANVAR**

#### **Agence Nationale de VALorisation de la Recherche**

3, rue Goélette

86280 Saint-Benoît

☎ 05 49 38 37 50

Site Internet : [www.anvar.fr](http://www.anvar.fr)

### **MINISTERE DE L'ECOLOGIE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

20, avenue de Ségur

75007 Paris

☎ 01 42 19 20 21

Site Internet : [www.environnement.gouv.fr](http://www.environnement.gouv.fr)